



## **Politique relative à la chaîne d'approvisionnement responsable**

Olivier Vaucher SA est un expert en montres d'art basé à Genève depuis 1978 et emploie quarante collaborateurs.

Afin d'assurer une chaîne d'approvisionnement responsable et s'assurer que les droits de l'homme sont respectés, de nombreuses démarches ont été mises en place. Ce document en présente un aperçu.

### **1. Accréditation du Responsible Jewellery Council (RJC) depuis 2016**

Le RJC est un organisme de normalisation créé pour promouvoir des pratiques **éthiques, responsables, sociales et environnementales et respectueuses des droits de l'homme** à travers la chaîne d'approvisionnement de l'or, de l'argent, des métaux issus de la mine de platine, du diamant et des pierres de couleur.

Le RJC a développé une norme de référence pour la chaîne d'approvisionnement de la bijouterie-joaillerie, ainsi que des **mécanismes crédibles pour vérifier l'adoption de pratiques commerciales responsables au travers d'audits indépendants**.

En tant que **membre certifié du RJC**, nous nous engageons à prouver, au moyen de vérifications par des auditeurs indépendants, que nous :

- **Respectons les Droits de l'homme** en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail (OIT)
- **Mettons en place une gestion des risques liés à des atteintes graves** : Les relations avec les fournisseurs en amont seront suspendues ou cessées en cas de risque raisonnable d'implication dans de telles violations
- **Nous ne participons à aucune forme de corruption, de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme** et ne tolérons en aucun cas de telles activités
- **Soutenons la transparence des paiements** provenant de gouvernements et/ou de forces de sécurité conformes aux droits dans les industries extractives
- **Ne fournissons aucun soutien direct ou indirect à des groupes armés non-étatiques**



- **Permettons aux parties prenantes d'exprimer leurs préjudices** et leurs griefs concernant la chaîne d'approvisionnement du secteur de la bijouterie-joaillerie, et ce sans aucune forme de représailles. Une politique interne de gestion des griefs est également mise en place
2. Intégration de l'annexe II de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement responsables

Olivier Vaucher SA s'engage à respecter l'intégralité des points mentionnés dans l'annexe II de l'OCDE, disponible en annexe de ce document, sur une chaîne d'approvisionnement éthique et transparente.

Afin de limiter les risques d'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, nous avons adopté et mis en œuvre les cinq étapes de l'OCDE dans nos processus de gestion de due diligence, à savoir : 1) intégration de système de gestion 2) identification, évaluation et gestion des risques 3) cessation, prévention ou atténuation des impacts négatifs 4) vérification des pratiques et suivi des résultats 5) communication sur le traitement des impacts.

Pour cela, nous avons adopté, diffusé et incorporé la politique suivante dans nos contrats et/ou accords conclus avec nos fournisseurs.

En nous engageant sur les points susmentionnés, nous participons à prévenir les impacts négatifs liés à l'extraction, au commerce, au traitement et à l'exportation de minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

### 3. Adoption d'une politique sur le respect des droits de l'homme

Olivier Vaucher SA a adopté une politique d'engagement sur le respect des droits de l'homme dans laquelle il a été défini ce que signifie pour nous les droits de l'homme ainsi que le champ d'action auquel nous faisons référence. En outre, Olivier Vaucher SA s'est engagé à respecter et promouvoir les 9 points fondamentaux mentionnés dans l'Ethical Trading Initiative (voir Politique d'engagement sur le respect des droits de l'homme).



Olivier Vaucher SA reconnaît sa responsabilité envers le respect des droits humains et s'engage à jouer un rôle dans la protection et la promotion des droits humains à travers le monde.

Cette politique reflète notre engagement constant envers une industrie joaillière responsable, durable et respectueuse des droits humains.

Fait à Genève, novembre 2025

*Pour OLIVIER VAUCHER SA :*

Aurélia Frézier Vaucher  
Directrice

Maud Aeberli  
Directrice

Philippe Prud'hon  
Directeur

L'annexe II OCDE suit ce document